

enchanté que vous preniez l'initiative de former le genre de comité que vous mentionnez dans votre lettre. Comme citoyen, je me ferais un plaisir d'écrire une lettre personnelle à chacun des membres de ce comité pour le féliciter et le remercier de l'intérêt qu'il porte à l'entreprise et du service qu'il rendra ainsi gratuitement au gouvernement du Canada.»

C'est tout ce qui reste des documents que j'avais emportés. Quand j'ai reçu cette lettre, je me suis rendu compte que je m'étais lancé dans une aventure. J'avais lancé l'idée de la Maison du Canada à un dîner du *Canadian Club* et le premier ministre a été mis au courant de ce projet. Nous avons échangé des lettres à ce sujet et je lui ai conseillé de former un comité de mécènes. A ce sujet, il m'a répondu que les mécènes n'étaient pas très populaires aux yeux de la population canadienne, mais il a ajouté qu'il aimerait beaucoup que je forme un comité moi-même.

Il a approuvé la première liste de noms et les autres qui ont suivi. J'ai pris les noms des personnes qui, d'après moi, pouvaient placer de l'argent dans une entreprise du genre et qui pourraient la financer si le gouvernement ne donnait pas son appui. J'avais douze noms au début et à la fin 28 Canadiens de toutes les parties du Canada ont fourni \$100,000 chacun. Ils ont acheté des obligations dont l'intérêt ne devait commencer à courir que lorsque l'immeuble serait complètement loué et qu'il rapporterait. L'immeuble a coûté plus cher que nous ne l'avons prévu et, de plus, il y a eu trois ou quatre grèves dans l'industrie de l'acier et de la maçonnerie de sorte que nous nous sommes trouvés dans l'embarras. Nous avons voulu obtenir une hypothèque de la compagnie d'assurance, mais les représentants de la compagnie nous ont dit: «Nous ne pouvons rien vous avancer tant que des baux ne seront pas signés pour la location d'une certaine partie de l'immeuble.» Cette hypothèque était de 6 millions de dollars à 4 $\frac{3}{4}$ p. 100. Avec le montant des obligations de deuxième hypothèque, cela faisait un total de \$8,800,000. Il nous fallait trouver une somme additionnelle de \$1,500,000.

D. Que vous avez obtenu à l'aide de la lettre déclarative d'intention un an plus tard, n'est-ce pas?—R. Oui. Au temps où nous pensions que les baux allaient être signés nous avons eu cette lettre déclarative d'intention. Cela m'a rassuré. J'ai l'habitude des déclarations d'intention. Il y en a eu pendant la guerre et les compagnies qui possédaient des mines d'uranium ont reçu de ces déclarations d'intention. Nous avons l'impression que nous pouvions nous y fier.

M. Fairfield:

D. Pour en revenir à la déclaration que M. Lawson a faite tout à l'heure, il paraît qu'en avril 1957 M. Zeckendorf lui avait laissé entendre que *Webb & Knapp* céderaient au gouvernement d'alors leur part de 50 p. 100 au prix coûtant, dès que ces capitaux seraient disponibles et que toute la mise de fonds serait libérée. M. Lawson a-t-il communiqué ces renseignements au gouvernement d'alors ou au gouvernement actuel?—R. M. Zeckendorf avait-il signifié de telles intentions?

D. Oui. Avez-vous transmis cette communication au gouvernement précédent ou au gouvernement actuel?—R. Non. M^e Tory, de Toronto, m'a représenté. Malheureusement, je n'ai pas pu participer à la réunion, mais M^e Tory et notre directeur, M. Carswell, y sont allés. Ce sont eux qui ont négocié la transaction et qui ont recueilli les fonds supplémentaires. M. Zeckendorf a mis sa part et, à ce moment-là, il a obtenu 50 p. 100 de l'intérêt dans l'entreprise. Un mois plus tard, M. Zeckendorf m'a dit que, si jamais nous voulions racheter la part de *Webb & Knapp*, nous n'aurions qu'à le leur dire et ils nous la céderaient volontiers au prix coûtant. Mais il n'est pas allé aussi loin que ce matin.